



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt septembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

---

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	9	Nombre d'abstention(s) :	0

---

**Etaient présents :** M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth  
Mme ANGELETTI Frédérique  
Mme ARAGONES Claire  
M. BATOUX Philippe  
M. BOREL Félix  
M. CARLIER Roland  
M. COURTECUISSÉ Patrick  
Mme CRESPEL Delphine  
M. DECHER Martine  
M. DERRIVE Eric  
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

M. GERAULT Jean-Pierre  
Mme GREGOIRE Sylvie  
Mme JEAN Amélie  
M. KITAEFF Richard  
M. LE FAOU Michel  
M. LIBERATO Fabrice  
Mme LION Christine  
M. MASSIP Frédéric  
Mme MONFRIN Marie-Josée  
M. MOUNIER Christian  
Mme NALLET Christine

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse  
M. NOUVEAU Michel  
Mme PAIGNON Laurence  
M. PETTAVINO Jean-Pierre  
M. PEYRARD Jean-Pierre  
M. RIVET Jean-Philippe  
M. ROUSSET André  
M. SEBBAH Didier  
M. SINTES Patrick

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain  
Mme AUDIBERT Danielle  
Mme BASSANELLI Magali  
Mme BLANCHET Fabienne  
M. BOURSE Etienne  
Mme BUCHACA Sophie  
Mme CLEMENT Marie-Hélène  
Mme DAUPHIN Mathilde  
Mme GIRARD Nicole  
M. JUSTINESY Gérard  
Mme PIERI Julia  
Mme ROUX Isabelle  
M. SILVESTRE Claude  
M. VOURET Eric

ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence  
ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre  
ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth  
ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire  
ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre  
ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe  
ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe  
ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice  
ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel  
ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard  
ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick  
ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland  
ayant donné pouvoir à M. SINTES Patrick  
ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

**Absents excusés :**

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane  
M. JUNIK Pascal  
Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme MILESI Véronique  
Mme STELLA Aurore

**Absents non-excusés :**

Mme PALACIO Céline  
Mme PONTET Annie  
M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-126

**FINANCES** – Budget Principal : Fixation des attributions de compensation définitives 2024

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2023/156 en date du 7 décembre 2023 relative à la fixation des attributions de compensation provisoires pour l’année 2024 ;*
- *Vu le rapport de la commission locale d’évaluation des transferts de charges du 4 juin 2024 ;*
- *Vu l’avis de la commission des finances en date du 12 septembre 2024 ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 12 septembre 2024.*

Suite à la tenue de la CLECT du 4 juin 2024, les coûts réels 2023 et estimés 2024 du service commun dédié à l’Application du Droit des Sols (ADS) et de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) ont été entérinés.

La majorité qualifiée des communes ayant approuvé le rapport de la CLECT, il sera proposé au conseil communautaire du 26 septembre prochain d’approuver les attributions de compensation définitives 2024 récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Communes	Attributions de compensation définitives 2024
Beaumettes	143 033,91 €
Cabrières d’Avignon	203 459,76 €
Cavaillon	7 276 297,07 €
Cheval-Blanc	1 016 892,65 €
Gordes	1 143 259,25 €
Lagnes	99 886,52 €
Lauris	550 335,46 €
Lourmarin	458 404,00 €
Maubec	280 821,00 €
Mérindol	116 885,51 €
Oppède	50 935,64 €
Puget	292 413,11 €
Puyvert	267 202,07 €

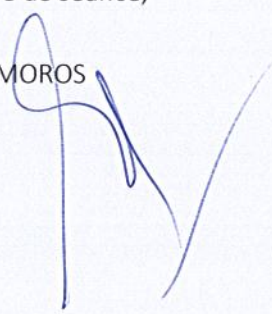
Robion	191 830,77 €
Taillades	290 999,79 €
Vaugines	135 238,65 €
TOTAL	12 517 895,16 €

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- FIXE le montant des attributions de compensation définitives 2024 comme indiqué ci-dessus ;
- PRECISE que ces attributions de compensation définitives seront versées en 2024, déduction faite des montants déjà perçus par les communes au titre des attributions provisoires ;
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 014 du Budget Principal LMV 2024 ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 30 septembre 2024

Le Président,

Gérard DAUDET



